

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

Date d'affichage :  
20 02 2020

**L'an deux mille vingt, le 17 février 2020 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.**

Date de convocation :  
10/02/2020

Nombre de délégués :  
En Exercice : 12  
Présents : 11  
Votants : 11  
Absents :  
Excusés : 1

**PRESENTS :** PETITJEAN P ; BAUD J-B ; BERNARDIN D ; DAVID F ; DECOTE Y ; FASNET G (CD39); LAGALICE C ; MEUGIN O ; OGIER H ; PICHON JC ; VALENTIN L.

**EXCUSES :** HUDRY JL;

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Henri Ogier

**20-06**

**Objet : Compte de gestion 2019**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



**Pour extrait conforme,**

**Le Président du syndicat mixte Doubs Loue,**

**Patrick PETITJEAN**